

RÉFORME DES RETRAITES : (COURRIEL) INDÉSIRABLE !

Une semaine après une vidéo du Ministre Guérini reçue sur leur messagerie professionnelle, tous les fonctionnaires ont reçu un autre courriel de propagande sur la réforme des retraites et cette fois sur leur messagerie personnelle pour certain.es.

La CGT Finances Publiques saisit la CNIL et interpelle le Ministre et la DGFIP !

Si la DGFIP peut envoyer des informations sur les pensions et rémunérations aux agents publics, ce message n'est pas informatif, mais assimilable à une propagande politique sur une réforme qui ne s'applique pas encore. C'est non seulement scandaleux sur le fond mais surtout illégal de par les moyens utilisés.

Pour la CGT Finances Publiques il s'agit clairement d'un détournement d'adresses électroniques à des fins politiques, ce qui constitue une infraction au règlement général sur la protection des données (RGPD), mais également une infraction déontologique à la garantie d'indépendance et de neutralité des fonctionnaires.

Cette réforme des retraites est injuste et brutale, les citoyens l'ont très bien comprise et la rejettent massivement. Ces événements démontrent la fébrilité d'un gouvernement qui comptait sur le fatalisme de la population, démenti par l'ampleur de la mobilisation le 19 janvier dernier.

ENSEMBLE, LE 31 JANVIER,
PLUS NOMBREUSES ET NOMBREUX
EN GRÈVE ET DANS LA RUE,
NOUS POUVONS FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX !

**TOUS ET TOUTES EN GRÈVE
ET DANS LES MANIFESTATIONS
LE 31 JANVIER !!**